

Le contenu de cette publication a été rédigé par le Fonds québécois de la recherche sur la nature et les technologies

140, Grande Allée Est, bureau 450
Québec (Québec) G1R 5M8

Téléphone : 418 643-8560
Télécopieur : 418 643-1451
Courriel : fqrnt@fqrnt.gouv.qc.ca
Site Internet : www.fqrnt.gouv.qc.ca

Cette édition a été produite par le Fonds québécois de la recherche sur la nature et les technologies. Toute reproduction totale ou partielle de ce document est autorisée à la condition que la source soit mentionnée.

Le document est accessible à l'adresse suivante :
<http://www.fqrnt.gouv.qc.ca/documentsPublications/rapportsAnnuels.htm>.

Pour faciliter la lecture du texte, le genre masculin est utilisé sans aucune intention discriminatoire.

Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2009
Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Numéro ISBN 978-2-550-55245-1 (imprimé)
Numéro ISBN 978-2-550-55246-8 (pdf)

Mot du président-directeur général

Les grands défis planétaires tels que l'environnement, l'énergie et les changements climatiques, le rapprochement entre la science et la société ainsi que la nécessité du transfert des résultats de recherche constituent des enjeux auxquels la société québécoise doit faire face. La démarche de développement durable amorcée par le gouvernement québécois, ainsi que par les différentes instances mondiales, est une occasion pour le Fonds québécois de la recherche sur la nature et les technologies (FQRNT) d'intégrer les préoccupations environnementales, sociales et économiques découlant des principes de développement durable dans ses orientations, ainsi que dans une réflexion en regard du financement de la recherche.

Principal acteur dont s'est doté le Québec pour favoriser la formation du personnel hautement qualifié, appuyer le développement du système de recherche dans des secteurs clés pour le Québec et accélérer la diffusion des connaissances, le FQRNT occupe une position à la fois stratégique dans le système d'innovation et essentielle à la prospérité du Québec. Par l'entremise de ses programmes, le FQRNT accorde une très grande priorité à la relève et bâtit des pôles d'excellence dans des créneaux stratégiques pour le Québec.

Ce premier plan d'action de développement durable énonce les actions du FQRNT pour réaliser les orientations ou objectifs de la Stratégie gouvernementale de développement durable. Mentionnons que ces actions ne sont pas limitées au présent document, car d'autres publications y font déjà ou y feront référence, notamment le plan d'action annuel et le plan triennal du FQRNT.

Plusieurs actions du FQRNT prennent déjà en compte les principes de développement durable. Le Fonds Nature et Technologies s'engage à déployer tous les efforts nécessaires en vue de collaborer à la mise en œuvre la Stratégie gouvernementale de développement durable et ainsi contribuer à bâtir un avenir durable pour le Québec.

Le président-directeur général,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Pierre Prémont'.

Pierre Prémont, Ph. D., FCA

Table des matières

Mot du président-directeur général

Avant-propos	5
La démarche de développement durable.....	6
Orientation gouvernementale 1 – Informer, sensibiliser, éduquer, innover.....	7
Orientation gouvernementale 2 – Réduire et gérer les risques pour améliorer la santé, la sécurité et l’environnement.....	10
Orientation gouvernementale 3 – Produire et consommer de façon responsable.....	11
Orientation gouvernementale 5 – Répondre aux changements démographiques.....	13
Orientation gouvernementale 7 – Sauvegarder et partager le patrimoine collectif.....	15
Orientation gouvernementale 9 – Prévenir et réduire les inégalités sociales et économiques.....	17
Annexe – Objectifs non retenus dans ce plan d’action et motifs.....	20

Avant-propos

Le Plan d'action de développement durable 2009-2013 du Fonds québécois de la recherche sur la nature et les technologies a été préparé conformément à l'article 15 de la Loi sur le développement durable (L.R.Q., chap. D-8.1.1), sanctionnée en avril 2006. Il comporte diverses actions visant la mise en œuvre progressive de la Stratégie gouvernementale de développement durable 2008-2013 (ci-après désignée la Stratégie gouvernementale), entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2008.

Le développement durable¹

Un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. Il s'appuie sur une vision à long terme prenant en compte le caractère indissociable des dimensions environnementale, sociale et économique des activités de développement.

¹ Définition tirée de l'article 2 de la Loi sur le développement durable.

La démarche de développement durable

Ce plan d'action de développement durable 2009-2013 confirme la volonté du Fonds Nature et Technologies de s'engager officiellement dans une démarche de développement durable.

L'appropriation de la démarche de développement durable et de ses principes est déjà amorcée au Fonds Nature et Technologies. En effet, plusieurs des activités du FQRNT prennent déjà en compte les principes de développement durable, notamment les évaluations sans papier, l'achat de papier recyclé post-consommation, l'adoption de directives prônant la réduction de papier, l'offre de conférences sur divers sujets touchant le développement durable.

De plus, le Fonds Nature et Technologies compte sur le dynamisme de son personnel pour faire vivre l'engagement en regard du développement durable au-delà du plan d'action et de la formation. D'ailleurs, un groupe d'employés du Fonds Nature et Technologies et du Fonds Société et Culture a pris l'initiative de créer un comité Vert.

La Stratégie gouvernementale se fonde sur trois enjeux et contient neuf orientations dont trois seront priorisées. Elle vise l'atteinte de 29 objectifs autour desquels s'articulera l'intervention gouvernementale en développement durable.

Le Fonds Nature et Technologies entend contribuer aux six orientations gouvernementales suivantes :

- Informer, sensibiliser, éduquer, innover;
- Réduire et gérer les risques pour améliorer la santé, la sécurité et l'environnement;
- Produire et consommer de façon responsable;
- Répondre aux changements démographiques;
- Aménager et développer le territoire de façon durable et intégrée;
- Prévenir et réduire les inégalités sociales et économiques.

Le plan d'action de développement durable 2009-2013 du FQRNT comporte 13 actions ministérielles, dont deux découlent d'activités incontournables de la Stratégie gouvernementale auxquelles le FQRNT doit contribuer, soit les objectifs gouvernementaux 1 et 6.

Mission du Fonds Nature et Technologies

Conformément à la Loi sur le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (L.R.Q., chap. M-30-01), le Fonds québécois de la recherche sur la nature et les technologies a pour fonctions de :

- Promouvoir et d'aider financièrement la **recherche** dans les domaines des sciences naturelles, des sciences mathématiques et du génie;
- Promouvoir et d'aider financièrement la **diffusion** des connaissances dans les domaines de la recherche reliés aux sciences naturelles, aux sciences mathématiques et au génie;
- Promouvoir et d'aider financièrement la **formation** de chercheurs par l'attribution de bourses d'excellence aux étudiants des 2^e et 3^e cycles universitaires et aux personnes qui effectuent des recherches postdoctorales, ainsi que par l'attribution de bourses de perfectionnement aux personnes qui désirent réintégrer les circuits de la recherche et par l'attribution de subventions pour des dégagements de tâche d'enseignement pour les professeurs de l'enseignement collégial engagés dans des activités de recherche;
- Établir tout **partenariat** nécessaire, notamment avec les universités, les collèges, l'industrie, les ministères et les organismes publics et privés concernés.

Orientation gouvernementale 1 – Informer, sensibiliser, éduquer, innover

L'orientation 1 – Informer, sensibiliser, éduquer, innover – est un élément incontournable de l'engagement du Fonds Nature et Technologies en faveur de la démarche de développement durable.

La sensibilisation de l'ensemble du personnel apparaît essentielle pour consolider la culture organisationnelle à l'égard de la démarche de développement durable. Il importe que chacun soit en mesure de situer sa contribution dans l'action organisationnelle afin de s'y sentir véritablement engagé. Il faut également que chacun bénéficie des informations utiles et qu'il puisse acquérir les compétences nécessaires pour mettre en œuvre les actions visées. Le Fonds Nature et Technologies s'appuie sur une approche de formation bien établie, mais il compte aussi sur le dynamisme du personnel pour faire vivre l'engagement en regard du développement durable au-delà du plan d'action et de la formation. Le FQRNT compte aussi maintenir son appui au comité Vert créé à l'initiative d'un groupe d'employés pour diffuser et partager les informations sur les problématiques environnementales, les gestes à adopter et les pratiques exemplaires, ainsi que collaborer à l'élaboration et la mise sur pied de différentes mesures relatives à la protection de l'environnement en milieu de travail.

De plus, la présente orientation touche au cœur de la mission du Fonds Nature et Technologies, qui est de soutenir et de promouvoir la recherche. Toujours à l'avant-garde des préoccupations sociétales, les chercheurs et les partenaires du FQRNT s'intéressent depuis des années aux enjeux et aux thématiques relatives au développement durable, contribuant ainsi à la plupart des objectifs gouvernementaux. Si bien que le FQRNT finance déjà, dans ses programmes généraux de bourses et de subventions, de nombreux travaux de recherche qui contribuent au développement des connaissances à propos du développement durable. Le Fonds Nature et Technologies soutient aussi, par l'intermédiaire de ses programmes stratégiques (*Partenariats pour l'innovation* et *Regroupements stratégiques*), des équipes qui s'intéressent à des enjeux de développement durable jugés cruciaux à la fois par le gouvernement du Québec et par les grandes organisations supranationales.

Étant donné le caractère transversal et très englobant de la Stratégie gouvernementale, il est pertinent pour le Fonds Nature et Technologies d'amorcer, en collaboration avec le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE) et les autres ministères concernés, une analyse stratégique rigoureuse sur les thématiques de recherche associées au développement durable en sciences naturelles et en génie (SNG) et sur la meilleure approche pour contribuer à leur développement.

Finalement, il convient de souligner l'importante contribution de la recherche au développement durable. En effet, les résultats de recherche fournissent une excellente indication des avancées et du potentiel québécois en développement durable. L'approche de développement durable entraîne une remise en question des méthodes, des technologies, des procédés et des façons de faire, et la recherche permet

d'apporter de nouvelles réponses concernant le développement durable. Ainsi, des thématiques de recherche émergent, se consolident ou se renouvellent. Ces thématiques sont rattachées à plusieurs des objectifs énoncés dans la Stratégie gouvernementale et les résultats qui en découlent contribuent à la poursuite de ces objectifs. En établissant un indicateur de production de recherche relatif au développement durable, le FQRNT et ses partenaires contribueront à tracer le portrait du développement durable au Québec. Cet indicateur permettra aussi de se comparer au reste du Canada et du monde, et d'identifier tant les créneaux forts que ceux à développer dans le domaine des SNG.

Objectif gouvernemental 1

Mieux faire connaître le concept et les principes de développement durable et favoriser le partage des expériences et des compétences en cette matière et l'assimilation des savoirs et savoir-faire qui en facilitent la mise en oeuvre

Objectif organisationnel 1

Mieux faire comprendre la portée du concept de développement durable et assurer la prise en compte des principes de développement durable

Action 1	Mettre en œuvre des activités contribuant à la réalisation du Plan gouvernemental de sensibilisation et de formation
Indicateur	<ul style="list-style-type: none"> • Pourcentage du personnel joint par les activités de sensibilisation au développement durable • Pourcentage du personnel ayant acquis une connaissance suffisante de la démarche de développement durable pour la prendre en compte dans leurs activités régulières
Cible	<ul style="list-style-type: none"> • 80 % du personnel joint par les activités de sensibilisation au développement durable d'ici 2011 • 50 % du personnel ayant acquis une connaissance suffisante de la démarche de développement durable pour la prendre en compte dans leurs activités régulières d'ici 2013
Gestes	<ul style="list-style-type: none"> • Sessions de formation offertes relativement à la démarche de développement durable ou avec les mesures y étant associées • Bulletin d'information envoyé électroniquement et sur une base régulière • Activités thématiques sur divers sujets relatifs au développement durable

Objectif gouvernemental 2

Dresser et actualiser périodiquement le portrait du développement durable au Québec

Objectif organisationnel 2

Dresser le portrait de la recherche québécoise sur le développement durable pour mieux orienter et planifier l'action du FQRNT

Action 2	Développer, en concertation avec les autres Fonds québécois de recherche et le MDEIE, un indicateur de l'ampleur de la recherche québécoise effectuée sur les thématiques du développement durable
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none">• Représentativité de l'indicateur• Fréquence de production
Cibles	<ul style="list-style-type: none">• Marge d'erreur inférieure à 20 %• Production annuelle
Gestes	<ul style="list-style-type: none">• Développement d'un indicateur du nombre de publications effectuées par des chercheurs québécois sur les thématiques liées au développement durable en SNG
Action 3	Dresser le portrait de la recherche en SNG se rapportant au développement durable au Québec
Indicateur	<ul style="list-style-type: none">• État d'avancement du portrait de la recherche en SNG se rapportant au développement durable
Cible	<ul style="list-style-type: none">• Pour 2011, portrait complété et identification des enjeux relatifs à la recherche en SNG sur le développement durable
Gestes	<ul style="list-style-type: none">• Publication d'un portrait de la recherche québécoise en SNG se rapportant au développement durable• Préparation d'un document déterminant les principaux enjeux de recherche en SNG relatifs au développement durable au Québec

Objectif gouvernemental 3

Soutenir la recherche et les nouvelles pratiques et technologies contribuant au développement durable et en maximiser les retombées au Québec

Objectif organisationnel 3

Prendre en compte, dans la planification stratégique du FQRNT, les principes et les objectifs de la Stratégie gouvernementale de développement durable

Action 4	Poursuivre une analyse stratégique quant à la manière dont le FQRNT pourrait contribuer au développement durable dans le cadre de sa mission
Indicateur	<ul style="list-style-type: none">• État d'avancement de l'analyse stratégique
Cible	<ul style="list-style-type: none">• Production d'une série de recommandations sur l'action du FQRNT en regard du développement durable
Gestes	<ul style="list-style-type: none">• Réflexion du FQRNT sur son action en regard du financement de la recherche

Orientation gouvernementale 2 – Réduire et gérer les risques pour améliorer la santé, la sécurité et l’environnement

En tant qu’employeur, le Fonds Nature et Technologies a un impact direct sur la santé, la sécurité et l’environnement de travail de son personnel. L’adoption, au cours des dernières années, d’une Politique de santé et de sécurité au travail, d’une Politique contre le harcèlement au travail et d’une Déclaration de valeurs éthiques témoigne déjà des orientations du FQRNT à cet égard.

Dans une perspective de continuité, le FQRNT désire s’engager davantage à offrir un milieu de vie et de travail de qualité, qui apporte le mieux-être, protège la santé physique et psychologique, et favorise l’enrichissement tant personnel que professionnel des individus. Une politique « intégrée », basée sur un objectif de mieux-être englobant la santé, le perfectionnement, la reconnaissance et les conditions de travail, sera développée d’ici 2012.

Objectif gouvernemental 4

Poursuivre le développement et la promotion d’une culture de la prévention et établir des conditions favorables à la santé, à la sécurité et à l’environnement

Objectif organisationnel 4

Offrir un milieu de travail et des pratiques organisationnelles favorisant la santé et le bien-être du personnel du FQRNT

Action 5	Renforcer les mesures favorisant la santé et le bien-être du personnel du FQRNT
Indicateur	<ul style="list-style-type: none">• État d’avancement de la politique• Nombre d’activités de formation et d’information favorisant le bien-être et la qualité de vie au travail
Cible	<ul style="list-style-type: none">• Adoption de la politique intégrée pour 2012• Au moins cinq activités de formation et d’information d’ici 2013
Gestes	<ul style="list-style-type: none">• Adoption d’une politique intégrée de mieux-être, de reconnaissance et d’enrichissement professionnel• Déclaration de valeur sur l’approche du FQRNT en regard de la santé et du bien-être du personnel• Amélioration de la connaissance et de l’accès au Programme d’aide aux employés (PAE)• Maintien des mesures d’aménagement du temps de travail

Orientation gouvernementale 3 – Produire et consommer de façon responsable

Depuis sa création en 2001, le Fonds Nature et Technologies s'est doté, conjointement avec le Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture (FQRSC), de services communs qui encadrent les ressources financières et matérielles, les ressources humaines, l'infrastructure informatique et les systèmes d'information de manière coordonnée pour les deux organisations. Cette structure organisationnelle permet au FQRNT et au FQRSC de développer et de fournir avec efficacité les services liés à leur mission respective. Cette situation doit être mise à profit pour agir efficacement en regard du développement durable. La démarche de développement durable et les actions proposées dans ce plan sont d'ailleurs communes dans la majorité des cas.

L'approche du FQRNT et du FQRSC, et le dynamisme dont ils font preuve depuis de nombreuses années dans le domaine informatique, leur a permis, dans un effort concerté, de développer des systèmes transactionnels en ligne qui ont presque complètement remplacé les nombreuses transactions sur papier dans le processus d'affaires de l'organisation. Cette tendance se poursuit et le FQRNT et le FQRSC aspirent à rendre leurs processus de demande d'aide financière entièrement électroniques, pour réduire les coûts environnementaux associés à la consommation de papier.

Le Fonds Nature et Technologies n'a pas attendu la Politique pour un gouvernement écoresponsable avant de mettre en œuvre divers moyens pour réduire sa consommation. Néanmoins, le FQRNT désire se doter, d'ici 2011, d'un cadre de gestion environnementale pour réduire le plus efficacement possible ses impacts environnementaux.

Enfin, en tant qu'organisme de financement, le Fonds Nature et Technologies considère qu'il est de son devoir de s'assurer de l'intégrité scientifique des chercheurs qu'il soutient et des questions d'éthique en recherche. L'objectif est d'évaluer la responsabilité sociale et les possibilités réelles d'intervention du Fonds Nature et Technologies.

Objectif gouvernemental 6

Appliquer des mesures de gestion environnementale et une politique d'acquisitions écoresponsables au sein des ministères et des organismes gouvernementaux

Objectif organisationnel 5

Accentuer le virage environnemental et écoresponsable du FQRNT dans sa gestion globale et en particulier, dans la gestion des ressources matérielles

Action 6	Mettre en œuvre des pratiques et des activités contribuant aux dispositions de la Politique pour un gouvernement écoresponsable
Indicateur	<ul style="list-style-type: none">• État d'avancement de la mise en œuvre d'un cadre de gestion environnementale• Nombre de mesures mises en œuvre pour contribuer directement à l'atteinte des objectifs nationaux de gestion environnementale• Nombre de pratiques d'acquisition écoresponsable
Cible	<ul style="list-style-type: none">• Adoption d'un cadre de gestion environnementale en 2011• Trois nouvelles mesures mises en place pour 2011 et trois mesures additionnelles pour 2013 pour contribuer directement à l'atteinte des objectifs nationaux de gestion environnementale• Trois pratiques d'acquisition écoresponsable d'ici 2013
Gestes	<ul style="list-style-type: none">• Adoption et application d'un cadre de gestion environnementale• Application de mesures contribuant à l'atteinte des objectifs environnementaux nationaux, notamment :<ul style="list-style-type: none">○ Système de récupération multimatières○ Mesures relatives à la réduction de la consommation de papier• Adoption de pratiques d'acquisition écoresponsable<ul style="list-style-type: none">○ Accroissement de l'achat de papier recyclé○ Achat d'ordinateurs répondant aux normes EPEAT○ Resserrement du processus d'acquisition et des clauses d'achat par l'application de dispositions écoresponsables

Objectif gouvernemental 9

Appliquer davantage l'écoconditionnalité et la responsabilité sociale dans les programmes d'aide publics et susciter leur implantation dans les programmes des institutions financières

Objectif organisationnel 6

Prendre en compte les principes de développement durable dans le traitement des demandes d'aide financière

Action 7	Analyser l'applicabilité des principes de développement durable dans nos pratiques relatives au traitement des demandes d'aide financière
Indicateur	<ul style="list-style-type: none">• État d'avancement de l'analyse
Cible	<ul style="list-style-type: none">• Production de l'analyse d'ici 2013
Gestes	<ul style="list-style-type: none">• Réflexion sur l'applicabilité des principes de développement durable dans nos pratiques relatives au traitement des demandes d'aide financière

Orientation gouvernementale 5 – Répondre aux changements démographiques

Les notions de conciliation travail-famille et, dans une moindre mesure, de conciliation études-famille ont pris de l'importance au cours des dernières années au Québec. L'effort requis pour faire des études de cycles supérieurs et pour s'établir comme nouveau chercheur a obligé un grand nombre de jeunes chercheurs à faire un choix entre la carrière et la famille. En réaction à ces constatations, le Fonds Nature et Technologies a mis en place, il y a quelques années, des mesures de conciliation permettant le report des bourses ou des subventions en cas de congé parental. L'efficacité et l'effet réel de ces mesures doivent maintenant être examinés en vue d'une éventuelle bonification.

D'un point de vue organisationnel, le FQRNT souhaite, sans compromettre son offre de services, assouplir ses règles d'aménagement du temps de travail en vue de mieux concilier vie familiale, vie personnelle et travail. La Politique intégrée de mieux-être, de reconnaissance et d'enrichissement professionnel, énoncée à l'action 5, intégrera cet objectif.

Le Fonds Nature et Technologies se soucie également de l'impact des changements démographiques sur les mouvements de personnel. Le FQRNT anticipe notamment des départs à la retraite plus nombreux au cours des prochaines années, un recrutement plus difficile dû à la diminution de la population active, ainsi qu'un problème de rétention du personnel provoqué par l'augmentation de l'offre. De plus, les nouvelles générations de travailleurs étant plus mobiles, il est primordial pour une organisation qui veut continuer à maintenir la qualité de ses services de considérer la question de la rétention du personnel, mais aussi celle du transfert de l'expertise. Aussi, le Fonds Nature et Technologies mise sur l'accroissement de la qualité des emplois et du mieux-être du personnel pour réduire les mouvements de personnel attendus.

Objectif gouvernemental 14**Favoriser la vie familiale et en faciliter la conciliation avec le travail, les études et la vie personnelle****Objectif organisationnel 7****Faciliter la conciliation du travail ou des études avec la vie familiale et personnelle**

Action 8	Analyser l'efficacité des règles relatives à l'utilisation des bourses et des subventions qui favorisent la conciliation des études avec la vie familiale et personnelle
Indicateur	<ul style="list-style-type: none">• État d'avancement de l'analyse
Cible	<ul style="list-style-type: none">• Production de l'analyse d'ici 2013
Gestes	<ul style="list-style-type: none">• Évaluation de l'efficacité des mesures de conciliation, notamment :<ul style="list-style-type: none">○ le report en cas de congé de maternité○ la prolongation de la période d'admissibilité en cas de congé parental ou pour les aidants naturels

Objectif gouvernemental 16**Accroître la productivité et la qualité des emplois en faisant appel à des mesures écologiquement et socialement responsables****Objectif organisationnel 8****Maintenir l'efficacité du travail malgré les mouvements de personnel induits par les changements démographiques**

Action 9	Favoriser un équilibre de l'expertise du personnel en portant une attention particulière au transfert de connaissances et d'expertises
Indicateur	<ul style="list-style-type: none">• État d'avancement du plan de maintien de l'expertise• Proportion des expertises et des connaissances essentielles à maintenir
Cible	<ul style="list-style-type: none">• Adoption du plan de maintien de l'expertise• Pour 2013, documentation de l'ensemble des connaissances et des expertises essentielles à maintenir dans l'organisation d'ici 2013
Gestes	<ul style="list-style-type: none">• Élaboration d'un plan de maintien de l'expertise traitant du transfert de connaissances• Prise en compte de l'objectif de rétention du personnel dans l'élaboration de la politique intégrée de mieux-être, de reconnaissance et d'enrichissement professionnel (voir action 5)• Examen de la question de la mobilité de la main-d'œuvre avec le secteur public

Orientation gouvernementale 7 – Sauvegarder et partager le patrimoine collectif

Le patrimoine scientifique est un objet dynamique en constant renouvellement. Les résultats scientifiques non partagés constituent un patrimoine passif dont le potentiel de retombées n'est pas exploité. Il importe de favoriser la diffusion et le transfert des résultats de recherche pour éviter que ceux-ci tombent aux oubliettes, et pour permettre à la société québécoise d'en bénéficier.

Les résultats de recherche en sciences naturelles et en génie contribuent au développement durable du Québec et de ses régions. Ainsi, un grand nombre d'entreprises peuvent bénéficier des innovations scientifiques et technologiques. Celles-ci touchent une vaste gamme de produits et s'adressent à tous les secteurs économiques. Parmi ces produits, mentionnons la culture d'espèces performantes en agroalimentaire, les nouveaux produits nutraceutiques et les aliments fonctionnels, les produits issus de la transformation de l'aluminium, les nouveaux matériaux utilisés dans la fabrication des produits en microélectronique, en biotechnologie et en photonique, le système de réalité virtuelle au service de la médecine et de la fabrication de biens manufacturés, la gestion des ressources naturelles, etc.

De plus, la plupart des nouvelles connaissances et technologies développées ont des applications qui améliorent directement la qualité de vie des Québécois. Le transport sécuritaire, l'amélioration des codes et normes régissant la construction, la préservation de l'environnement et le développement durable (milieux aquatiques, aménagement de la forêt, conservation de la biodiversité, agroenvironnement, etc.) et les avancées dans les technologies des soins de santé ne sont que quelques exemples de ces nombreuses retombées positives.

En accord avec sa mission, le Fonds Nature et Technologies saisit les occasions de mettre en valeur les résultats de recherche auprès de la société québécoise, notamment grâce à des partenariats avec des organismes de promotion de la science, au développement et à la bonification d'initiatives de promotion de la recherche :

- vitrines dédiées à la recherche et rubrique à l'intention des médias sur notre site Internet;
- publications annuelles sur la recherche en SNG, bulletin Génial!;
- matériel promotionnel;
- forums de transferts des résultats de recherche dans le cadre des projets de recherche orientée en partenariat;
- participation à des expositions scientifiques;
- participation à la diffusion de l'émission de vulgarisation scientifique *Le code Chastenay*, à Télé-Québec;
- organisation d'une journée annuelle de la recherche;
- remise de bourses ou de prix du FQRNT pour des activités de vulgarisation scientifique.

Objectif gouvernemental 21
Renforcer la conservation et la mise en valeur du patrimoine culturel et scientifique

Objectif organisationnel 9
Mettre en valeur le patrimoine scientifique québécois

Action 10	Intensifier les activités du FQRNT en matière de promotion de la recherche en SNG et favoriser les interactions entre les chercheurs et la société québécoise
Indicateur	<ul style="list-style-type: none">• Récurrence de parution des outils existants• Nombre et diversité des initiatives• Nombre et portée des activités de diffusion et des forums de transfert organisés par le FQRNT
Cible	<ul style="list-style-type: none">• Publication de six bulletins Génial ! par année• Publication annuelle de la brochure <i>Nos chercheurs bâtissent un avenir durable</i>• Partenariats avec des promoteurs de la science• Tenue d'un forum de transfert par année dans le cadre du programme <i>Projet de recherche en partenariat</i>• Tenue de la Journée annuelle de la recherche en SNG• Appui à la relève pour participer à des activités scientifiques
Gestes	<ul style="list-style-type: none">• Développement et bonification de vitrines dédiées à la recherche• Participation à l'émission <i>Le code Chastenay</i>• Participation à des expositions scientifiques

Orientation gouvernementale 9 – Prévenir et réduire les inégalités sociales et économiques

Le Fonds Nature et Technologies a pour mandat de promouvoir et d'aider financièrement la formation de chercheurs par l'attribution de bourses d'excellence aux étudiants des 2^e et 3^e cycles universitaires et aux personnes qui effectuent des recherches postdoctorales, ainsi que par l'attribution de bourses de perfectionnement aux personnes qui désirent réintégrer les circuits de la recherche, et par l'attribution de subventions pour des dégagements de tâche d'enseignement pour les professeurs de l'enseignement collégial engagés dans des activités de recherche.

La formation d'une relève en recherche est une priorité pour le FQRNT. La première orientation de son plan stratégique est d'ailleurs de contribuer au développement du personnel hautement qualifié dans des domaines prioritaires pour le Québec, par le maintien des enveloppes dédiées aux programmes de bourses (maîtrise, doctorat et postdoctorat) et au programme destiné aux nouveaux chercheurs.

Le FQRNT souhaite également accroître le développement des compétences en innovation dans les entreprises et les régions du Québec :

- en bonifiant la subvention des nouveaux chercheurs en région;
- en offrant la possibilité d'effectuer des stages internationaux aux étudiants des regroupements stratégiques;
- en augmentant le nombre de boursiers et en apportant un soutien particulier aux projets réalisés dans des entreprises en région dans le cadre du programme conjoint FQRNT-CRSNG de bourses en milieu de pratique BMP Innovation.

La formation continue de son personnel est une priorité pour le Fonds Nature et Technologies. Outre les formations permettant de développer les compétences utiles à l'exercice de leurs tâches, le FQRNT considère qu'une meilleure connaissance de la recherche et de la science en général aide à améliorer les compétences transversales de son personnel. Elle leur permet aussi de s'approprier la mission du FQRNT et les actions prévues dans le cadre du présent plan d'action de développement durable.

Objectif gouvernemental 27**Accroître la scolarité, le taux de diplomation et la qualification de la population****Objectif organisationnel 10****Favoriser le développement du personnel hautement qualifié, compétent et en nombre suffisant pour le Québec de demain**

Action 11	Contribuer à accélérer le développement du personnel hautement qualifié dans de grands domaines prioritaires pour le Québec
Indicateur	<ul style="list-style-type: none">• Nombre de boursiers du FQRNT aux différents cycles d'études• Taux de succès des étudiants québécois en sciences naturelles et génie aux concours fédéraux• Taux de réussite des boursiers du FQRNT par rapport aux autres étudiants aux cycles supérieurs
Cible	<ul style="list-style-type: none">• Augmenter annuellement le nombre de boursiers à la maîtrise, au doctorat et au postdoctorat• D'ici 2010, contribuer à rehausser les taux de succès des étudiants québécois en sciences naturelles et génie aux concours fédéraux• Contribuer à maintenir l'avantage de nos boursiers sur le plan de la réussite universitaire par rapport à l'ensemble des étudiants québécois des cycles supérieurs
Gestes	<ul style="list-style-type: none">• Maintien des enveloppes dédiées aux programmes de bourses (maîtrise, doctorat et postdoctorat) et au programme Établissement de nouveaux chercheurs• Rédaction d'un guide de bonnes pratiques pour la préparation d'une demande de bourse• Développement et distribution de matériel promotionnel ciblé, création de publicités, représentations dans des kiosques, présentations des chargés de programme dans les universités et collèges
Action 12	Accroître le développement des compétences en innovation dans les entreprises et les régions du Québec
Indicateur	<ul style="list-style-type: none">• Nombre de boursiers du programme BMP Innovation et ceux en région• Nombre de stages internationaux offerts aux étudiants des regroupements stratégiques
Cible	<ul style="list-style-type: none">• D'ici 2013, augmenter annuellement le nombre de boursiers du programme BMP Innovation• Apporter un soutien particulier aux projets réalisés dans une entreprise en région• D'ici 2011, augmenter le nombre de stages internationaux offerts aux étudiants des regroupements stratégiques
Gestes	<ul style="list-style-type: none">• Allocation pour les frais de déplacement des étudiants réalisant un stage dans une entreprise en région (+ de 150 km du lieu de résidence)• Promotion des programmes de bourses en milieu de pratique BMP Innovation• Développement et distribution de matériel promotionnel ciblé, création de publicités, représentation dans des kiosques, présentation des programmes dans les universités et collèges

Objectif gouvernemental 28**Accroître la participation à des activités de formation continue et de qualification de la main-d'œuvre****Objectif organisationnel 11****Favoriser la formation et l'enrichissement professionnel du personnel**

Action 13	Améliorer les compétences spécifiques du personnel pour faire face aux changements organisationnels et favoriser une meilleure compréhension de l'action du FQRNT dans la société
Indicateur	<ul style="list-style-type: none">• Taux de formation• Nombre d'activités permettant au personnel de mieux comprendre l'action du FQRNT
Cible	<ul style="list-style-type: none">• Taux de formation continue du personnel supérieur à 1 % chaque année• Au moins cinq activités de formation et d'information d'ici 2013
Gestes	<ul style="list-style-type: none">• Offre de formations pertinentes aux différentes catégories de personnel• Activités de formation et d'information permettant notamment d'améliorer la culture scientifique du personnel et leurs connaissances des retombées de la recherche (midi-conférence des chercheurs financés, envoi au personnel de capsules scientifiques inspirées des recherches financées par le FQRNT, etc.).

Annexe – Objectifs non retenus dans ce plan d'action et motifs

Objectifs non retenus parce qu'ils ne rejoignent pas le champ d'intervention du FQRNT

Objectif 5 : Mieux préparer les communautés à faire face aux événements pouvant nuire à la santé et à la sécurité et en atténuer les conséquences

Objectif 10 : Fournir les repères nécessaires à l'exercice de choix de consommation responsable et favoriser au besoin la certification des produits et des services

Objectif 11 : Révéler davantage les externalités associées à la prévention et à la consommation de biens et de services

Objectif 12 : Favoriser le recours aux incitatifs économiques, fiscaux et non fiscaux, afin d'inscrire la production et la consommation de produits et de services dans une perspective de développement durable

Objectif 13 : Améliorer le bilan démographique du Québec et de ses régions

Objectif 15 : Accroître le niveau de vie

Objectif 17 : Transmettre aux générations futures des finances publiques en santé

Objectif 18 : Intégrer les impératifs du développement durable dans les stratégies et les plans d'aménagement et de développement régionaux et locaux

Objectif 19 : Renforcer la viabilité et la résilience des collectivités urbaines, rurales ou territoriales et des communautés autochtones

Objectif 20 : Assurer l'accès aux services de base en fonction des réalités régionales et locales, dans un souci d'équité et d'efficience

Objectif 22 : Assurer la protection et la mise en valeur du patrimoine et des ressources naturelles dans le respect de la capacité de support des écosystèmes

Objectif 24 : Accroître l'implication des citoyens dans leur communauté

Objectif 26 : Prévenir et lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale

Objectif 29 : Soutenir les initiatives du secteur de l'économie sociale visant l'intégration durable en emploi des personnes éloignées du marché du travail

Objectifs non retenus parce que les efforts requis sont considérables et que les ressources disponibles au FQRNT sont limitées

Objectif 23 : Intensifier la coopération avec les partenaires nationaux et internationaux sur des projets intégrés de développement durable

Objectif 25 : Accroître la prise en compte des préoccupations des citoyens dans les décisions

Objectifs non retenus parce que le FQRNT ne peut y apporter une contribution significative comme organisation, outre l'action individuelle des membres de son personnel

Objectif 7 : Promouvoir la réduction de la quantité d'énergie et de ressources naturelles et matérielles utilisées pour la production et la mise en marché de biens et de services

Objectif 8 : Augmenter la part des énergies renouvelables ayant des incidences moindres sur l'environnement (biocarburants, biogaz, biomasse, énergie solaire, éolien, géothermie, hydro-électricité, etc.) dans le bilan énergétique du Québec.